



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Réunion du 28 Mars 2022

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : Mme DELORT Catherine, Mrs, BARIS Jean François, KOUROGHLI Jamel, REPENTIN Éric.

Excusés : Mme DUTHIN Patricia. Mr FERCHAUD Philippe.

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe, de Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

FORFAITS

SD2 – (amende 59 €) :

Poule B – NIEUL SUR MER 2 – match n° 50400.2 du 06/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule A – FC DE LA SOIE 1 – match n° 50355.2 du 26/03/2022 (2^{ème} forfait)

SD3 – (amende 40 €) :

Poule A – CAP AUNIS PTT FC 3 – match n° 50533.2 du 06/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule B – MARSAIS 1 – match n° 50621.2 du 27/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule C – E.S.N.G. 1 – match n° 50675.2 du 13/03/2022 (2^{ème} forfait)

Poule C – BREUILLET 1 – match n° 50680.2 du 19/03/2022 (1^{er} forfait)

SD4 – (amende 40 €) :

Poule A – FC2C 2 – match n° 50855.2 du 13/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule D – FCBE/ST HILAIRE 2 – match n° 50995.2 du 20/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule E – COZES AS 3 – match n° 51032.2 du 06/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule E – ST GENIS DE SAINTONGE 2 – match n° 51038.2 du 26/03/2022 (2^{ème} forfait)

Poule E – U.S. LA GEMOZE 3 – match n° 51043.2 du 20/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule F – TREFLE REAUX 2 – match n° 51085.2 du 20/03/2022 (1^{er} forfait)

Poule F – TREFLE REAUX 2 – match n° 51077.2 du 26/03/2022 (2^{ème} forfait)

VÉTÉRANS – (amende 30 €) :

Poule B – U.S. SAUJON 3 – match n° 51792.2 du 18/03/2022 (1^{er} forfait)

FUTSAL – (amende 30 €) :

ST ROGATIEN 1 – match n° 54165.1 du 09/03/2022 (2^{ème} forfait)

U16-U17 – (amende 18 €) :

D2 Poule B – ST GEORGES DE DIDONNE F.C. 1 – match n° 53337.1 du 12/03/2022 (1^{er} forfait)

D2 Poule C – CAP AUNIS ASPTT FC 2 – match n° 53368.1 du 26/02/2022 (1^{er} forfait)

U12-U13 – (amende 18 €) :

Poule ELITE A – AVENIR DE MATHA 1 – match n° 53798.1 du 12/03/2022 (1^{er} forfait)

D2 Poule C – AVENIR DE MATHA 2 – match n° 53888.1 du 12/03/2022 (1^{er} forfait)

D Poule E – EFC DB2S 3 – match n° 53983.1 du 26/03/2022 (1^{er} forfait)

D4 Poule G – DIABLES ROUGES BCY 3 – match n° 53539.1 du 12/03/2022 (1^{er} forfait)

D4 Poule G – DIABLES ROUGES BCY 3 – match n° 53541.1 du 26/03/2022 (2^{ème} forfait)

D4 Poule H – BOISSEUIL 1 – match n° 53600.1 du 19/03/2022 (1^{er} forfait)

D4 Poule H – BOISSEUIL 1 – match n° 53608.1 du 26/03/2022 (2^{ème} forfait)

**COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES
ET CHALLENGES****U14-U17 FEMININE A8 – (amende 18 €) :**Poule A – TONNACQUOISE/LUSSANT 1 – match n° 53061.2 du 05/03/2022(1^{er} forfait)Poule B – FC SUD CHARENTE 1 – match n° 53074.1 du 12/03/2022 (1^{er} forfait)**U16-U17 COUPE MICHEL NAVAS – (amende 32 €) :**

ENT ROYAN 2 – match n° 54079.1 du 19/03/2022

CHALLENGES DEPARTEMENTALS U14-U15 – (amende 32 €) :

GJ PAYS MARENNAIS 1 – match n° 54073.1 du 19/03/2022

LA JARRIE 1 – match n° 54068.1 du 19/03/2022

COUPES ET CHALLENGES DEPARTEMENTALES U12-U13 – (amende 32 €) :

ESNG 1 – match n° 54798.1 du 26/02/2022

DIABLES ROUGES BCY 3 – match n° 54789.1 du 26/02/2022

ESPB 1 – match n° 54799.1 du 26/02/2022

ST GEORGES DES COTEAUX 1 – match n° 54801.1 du 26/02/2022

ST SAVINIEN 1 – match n° 54811.1 du 26/02/2022

ENT ROYAN VAUX 4 – match n° 54816.1 du 02/03/2022

EFC DB2S 3 – match n° 54822.1 du 19/03/2022

ROCHEFORT FC 4 – match n° 54845.1 du 19/03/2022

ST CESAIRE 1 – match n° 54847.1 du 19/03/2022

ESAB 96 FC 2 – match n° 54843.1 du 19/03/2022

FORFAITS COVID

D4 Poule E – MESCHERS-MORTAGNE 2 – match n° 51037.2 du 12/03/2022

FORFAITS GÉNÉRAUX**D3 – (amende 58 €) :**

ESNG 1

CRITERIUM A8 :

FCBE/ST HILAIRE 4

U19 INTER DISTRICT – (amende 26 €) :

SAINTES/FONTCOUVERTE 1 – ILE OLERON FOOT 1

MATCH ARRÊTÉ**Match n°50730.2 du 06/03/2022 en D3 POULE D SEMUSSAC 2 – MESCHERS MORTAGNE FC 1**Match arrêté à la 75^{ème} minute.

Le Club de SEMUSSAC 2 ne pouvait continuer la rencontre par manque de joueurs.

La Commission des Championnats Coupes et Challenges décide de maintenir le résultat au moment du match arrêté SEMUSSAC 2 (0) – MESCHERS MORTAGNE FC 1 (3)

Les frais de dossier de 34 euros seront débités au club de SEMUSSAC.

PROCÉDURE NON RESPECTÉE POUR FORFAIT**Match 50533.2 du 06/03/2022 en D3 POULE A VERINES 1 – CAP AUNIS PTT FC 3 :**

Procédure non respectée pour FORFAIT. Amende de 28 euros pour le Club de CAP AUNIS PTT FC.

Match 51032.2 du 06/03/2022 en D4 POULE E BEDENAC LARUSCADE SC 2 – COZES AS 3 :

Procédure non respectée pour FORFAIT. Amende de 28 euros pour le Club de COZES.

**COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES
ET CHALLENGES****FEUILLE DE MATCH EN RETARD****D4 – (amende de 26 €) :**

A.C.S. 2.

U14 – U15 – (amende de 14 €) :

AVENIR DE MATHA 1

U11 – U13 FEMININE – (amende de 11 €) :

SOYAUX CHTE ASJ 1.

NON UTILISATION DE LA F.M.I**Match n°50853.2 du 06/03/2022 en D4 POULE A A.C.S 2 – VERINES 2 :**

Feuille de match non informatisée.
Amende de 36 € au Club de A.C.S.

Match n°53472.1 du 05/02/2022 en U14-U15 D2 POULE E CABARIOT/CJFCS 1 – LA SOIE/TONNAY BOUTONNE 1 :

Feuille de match non informatisée.
Amende de 36 € au Club de CABARIOT.

Match n°53791.1 du 05/03/2022 en U12-U13 POULE Elite A AVENIR DE MATHA 1 – ROYAN VAUX AFC 1 :

Feuille de match non informatisée.
Amende de 36 € au Club d'AVENIR DE MATHA.

Match n°53881.1 du 05/03/2022 en U12-U13 D2 Poule C AVENIR DE MATHA 2 – CABARIOT 1 :

Feuille de match non informatisée.
Amende de 36 € au Club d'AVENIR DE MATHA.

Match n°53166.1 du 26/02/2022 en CHMPT U11-U13 FEMININE A8 POULE A SOYAUX CHTE ASJ 1 – CAP AUNIS/AS DE LA BAIE 1 :

Feuille de match non informatisée.
Amende de 36 € au Club d'ASJ SOYAUX CHARENTE.

Match n°53167.1 du 02/03/2022 en CHMPT U11-U13 FEMININE A8 POULE A ANGOULEME CHTE FC 1 – SOYAUX CHTE ASJ 1 :

Feuille de match non informatisée.
Amende de 36 € au Club d'ANGOULEME CHARENTE F.C.

JOUEURS SUSPENDUS**Match n° 50326.2 du 27 février 2022 en D2 Poule A FC ATLANTIQUE 1 – FC ETOILE MARITIME FC 2 :**

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

Par évocation, la commission donne match perdu au Club de ETOILE MARITIME FC 2, retrait d'un point, 0 point 0 but à 4 (score favorable) au bénéfice du club de FC ATLANTIQUE.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour homologation.

 La Commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la Commission litiges et contentieux.

**COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES
ET CHALLENGES****DIVERS****Match n° 51776.1 du 12 novembre 2021 en VÉTÉRANS POULE B ST PALAIS SPORT FOOT 3 – ROYAN VAUX AFC 3 :**

Dossier traité par la Commission d'appels dans le PV n° 5 du 08/02/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission d'appels donne match perdu au club de ST PALAIS SPORT FOOT 3 pour en reporter le bénéfice au club de ROYAN VAUX AFC 3 (0 but à 3).
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission d'appels.

Match n° 54791.1 du 26 février 2022 en CHALLENGE DÉPARTEMENTAL U13 FOURAS ST LAURENT FC 1 - LA JARRIE FC 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de LA JARRIE 2 0 but à 3, pour en reporter le bénéfice au club de FOURAS ST LAURENT FC 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 54782.1 du 27 février 2022 en ½ FINALE CHALLENGE DES RÉSERVES ANDILLY 2 – FC FONTCOUVERTE 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux après vérifications, rejette la réserve car aucune infraction n'est constatée. Par ces motifs, entérine le résultat acquis au profit du club d'ANDILLY 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 54056.1 du 26 février 2022 en U12-U13 COUPE DEPARTEMENTALE AUNIS AVENIR FC 1 – SAINTES ES 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux entérine le résultat acquis au profit du club ES SAINTES 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 50697.1 du 26 février 2022 en D3 POULE C BOURCEFRANC 1 – MARENNES 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux rejette la réserve car il n'y a pas infraction constatée. Par ces motifs, entérine le résultat acquis au profit du club de MARENNES 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Match n° 50534.2 du 6 mars 2022 en D3 Poule A ST CHRISTOPHE 2– FC ST ROGATIEN 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de ST ROGATIEN 2 avec retrait d'un point et 3 points – 0 but à 3 au bénéfice du club de ST CHRISTOPHE 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 50232.2 du 27 février 2022 en D1 ST JUST LUZAC 1 – AULNAY US 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de ST JUST LUZAC 1, retrait d'un point, 0 pt 0 but à 3 au bénéfice du club d'AULNAY US 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53778.1 du 12 février 2022 en U13 Poule ELITE A GJ PAYS MARENNAIS 1 – FC PERIGNY 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de FC PERIGNY 2 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de GJ PAYS MARENNAIS 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53832.1 du 05 février 2022 en U13 D2 Poule B ST JEAN D'ANGELY 1 – CAP AUNIS PTT FC 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux entérine le résultat acquis au profit du club de ST JEAN D'ANGELY 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53824.1 du 12 février 2022 en U13 D2 Poule B CAP AUNIS PTT FC 2 – AS A. LALEU PALLICE 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de CAP AUNIS PTT FC 2 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de AS A.LALEU PALLICE 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Match n° 53829.1 du 29 janvier 2022 en U13 D2 Poule B FC PERIGNY 3 – ST JEAN D'ANGELY 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de FC PERIGNY 3 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de ST JEAN D'ANGELY 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53825.1 du 29 janvier 2022 en U13 D2 Poule B CAP AUNIS PTT FC 2 – DIABLES ROUGES BCY 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux entérine le résultat acquis au profit du club des DIABLES ROUGES BCY 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53834.1 du 05 février 2022 en U13 D2 Poule B FC2C 1 – FC PERIGNY 3 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux entérine le résultat acquis au profit du club de FC2C 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53912.1 du 12 février 2022 en U13 D3 Poule D AUNIS AVENIR FC 2 – ROCHEFORT FC 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux entérine le résultat acquis au profit du club d'AUNIS AVENIR FC 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53870.1 du 29 janvier 2022 en U13 D2 Poule C SAINTES ES 3 – G.J.F.C.S. 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de ES SAINTES 3 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de G.J.F.C.S. 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Match n° 53910.1 du 12 février 2022 en U13 D3 Poule D AS RETHAISE 1 – EFC DB2S 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de EFC DB2S 2 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de AS RETHAISE 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53520.1 du 29 janvier 2022 en U13 D4 Poule G ETOILE MARITIME FC 2 – AS A LALEU PALLICE 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux entérine le résultat acquis au profit du club d'ETOILE MARITIME 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53525.1 du 05 février 2022 en U13 D4 Poule G AS A LALEU PALLICE 2 – ANDILLY 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de AS A. LALEU PALLICE 2 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de ANDILLY 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53586.1 du 29 janvier 2022 en U13 D4 Poule H ESAB 96 FC 2 – CANTON AUNIS FC 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu aux deux clubs avec 0 point – 0 but.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53579.1 du 12 février 2022 en U13 D4 Poule H ROCHEFORT FC 3 – ESAB 96 FC 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de ROCHEFORT FC 3 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de ESAB 96 FC 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.



COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

Match n° 53719.1 du 29 janvier 2022 en U13 D4 Poule J LEOVILLE 1– ST GENIS DE SAINTONGE 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne entérine le résultat acquis au profit du club de LEOVILLE.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53724.1 du 5 février 2022 en U13 D4 Poule J ST GENIS DE SAINTONGE 2 – FC SUD 17 / CHEPNIERS 2 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de ST GENIS DE SAINTONGE 2, et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de FC SUD 17 / CHEPNIERS 2.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 53968.1 du 05 février 2022 en U13 D3 Poule E CANTON AUNIS FC 1– E.F.C. DB2S 3 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne entérine le résultat acquis au profit du club de CANTON AUNIS FC 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

Match n° 54003.1 du 9 février 2022 en U13 D3 Poule F GJ PAYS MARENNAIS 2 – PFC 1 :

Dossier traité par la Commission litiges et contentieux dans le PV n° 12 du 08/03/2022 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La commission litiges et contentieux donne match perdu au club de GJ PAYS MARENNAIS 2 et 3 points – 3 buts au bénéfice du club de PFC 1.
- ✚ La commission des championnats entérine la décision de la commission litiges et contentieux.

COURRIERS

La C.D.C a pris connaissance de mail du 02/03/2022 de Monsieur ALBERT Ludovic Président du Club de BOURCEFRANC LE CHAPUS.

**COMMISSION DES CHAMPIONNATS COUPES
ET CHALLENGES****FRAIS D'ARBITRAGE**

N° DE MATCH	ARBITRES	RECEVANT	N° de CLUBS	DÉBIT	VISITEUR	N° de CLUBS	DÉBIT
50621.2	HADIR Mohamed				MARSAIS 1	530359	102 €
53325.1	DAUTRICHE Coralie	US PONS 1	507258	17.50€	ENT ROYAN 2	548907	17.50 €

La prochaine commission aura lieu le 25/04/2022 à 18h45

Le Président,
Jérôme BOUQUET

Le secrétaire de séance,
Éric REPENTIN